

- P7 - Une barque déjà bien chargée
- P8 - Trop ou trop peu
- P9 - Ecce homo
- P10 - Le Vals a mis le temps
- P11 - Certains l'aiment show



Saint Précaire, priez pour nous

Marcella a 37 ans, toutes ses dents mais pas d'enfant. Elle n'en veut pas. Par choix. On a presque envie de dire « heureusement » lorsqu'elle dépeint sa situation actuelle : difficile d'imaginer une charge supplémentaire lorsque l'on travaille 35h par semaine comme éducatrice auprès de jeunes handicapés pour toucher un salaire aussi indécent que 900€, même lorsque l'on vit à Trieste où les loyers ne sont pas exorbitants. Des diplômés, Marcella en a, mais pas celui qu'il faudrait, bien sûr, sinon il faudrait

(suite P6)

- P2 - Saint Précaire, priez pour nous
- P3 - Un printemps européen ?
- P4 - L'Islande, le pays qui réchauffe
- P5 - Qu'est-ce qu'un environnement favorable aux affaires ?
- P6 - L'anti-rapport Gallois

En finir avec la compétitivité : l'anti-rapport Gallois

Depuis des années on nous ressort les mêmes rengaines : le travail coûte trop cher, en France, ce qui nuit à sa « compétitivité ». C'est l'objet du rapport remis par le commissaire général à l'investissement, Louis Gallois, au premier ministre. La « compétitivité », ce mot vide de sens, a été propulsé au rang d'obsession nationale permettant aux défenseurs acharnés du libéralisme de justifier leur politique : baisse des cotisations sociales, libéralisation du marché du travail, augmentation des marges des entreprises pour

qu'elles puissent investir dans la recherche, conquérir des marchés et donc créer de l'emploi... Le rapport Gallois préconise ainsi un allègement des cotisations sociales à hauteur de 30 milliards d'euros (dont 20 milliards de cotisations patronales).

C'est quoi au fait la compétitivité ?

Ces vieilles recettes n'ont jamais produit les effets escomptés (voir article page 7). Pourtant, on conti-

(suite P6)



Saint Précaire, priez pour nous (suite de la une)

la payer davantage. Elle peut donc enseigner l'italien aux étrangers comme langue seconde (l'équivalent du FLE), elle possède une maîtrise de Lettres également, mais elle ne possède pas le diplôme d'éducation spécialisée requis pour le travail qu'elle fait, néanmoins. Elle aimerait poursuivre un master de Lettres mais étant donné que les frais d'inscription ont doublé cette année (passant de 1500€ à 3000€), elle a dû se résigner pour l'instant. Voilà où en est rendue l'Italie en termes de précarité : précarité économique mais aussi précarité intellectuelle. L'Italie, comme le reste des pays les plus « développés », n'a pas relégué la culture au second plan : elle l'a jetée au placard.

Précarité économique mais aussi précarité intellectuelle

Il faut semble-t-il créer de la richesse avant tout et au moindre coût possible. Mais quel est le coût humain de cette idéologie ? Ne sommes-nous pas en train de donner naissance à la « civilisation précaire » ? Une civilisation qui implique des modes de vie, des cadres de pensée propres, contraires à l'équilibre psychique de chacun. Le schéma mental du « précaire » se résume à l'insécurité permanente, à la fragilité de tout ce qui serait normalement considéré comme acquis, à l'impossibilité de construire quoi que ce soit de définitif. Alors que l'humanité dans sa grande majorité a choisi de se sédentariser en partie par besoin de sécurité, les gouvernants de ce monde sont en train d'inventer un nomadisme d'un type nouveau : la flexibilité, dont le pendant direct est la précarité. Une sorte de nomadisme psychologique qui impose de s'engager le moins souvent possible dans un projet – s'acheter une voiture, faire construire une maison, promettre quelque chose à ses enfants – car le précaire n'est jamais certain de pouvoir le mener à bien. Ne jamais se projeter, ne jamais planifier, se fixer une idée, une envie ou un désir qu'on ne pourrait peut-être finalement pas assouvir. Mais tout le

monde n'a pas la sagesse d'un Sénèque et avouons-le : il est extrêmement délicat de construire sa vie dans cette instabilité et cette incertitude permanentes.

Le schéma mental du « précaire » se résume à l'insécurité permanente

A l'heure où l'on parle de nouveaux critères pour remplacer le PIB dans l'évaluation du développement des pays, ne faudrait-il pas prendre en compte ces millions de précaires, leur sentiment par rapport à leurs conditions matérielles ET psychologiques ?

Les Italiens ont cyniquement inventé San Precario : mais pourra-t-il réellement les sauver ?

M'n'M





Un printemps européen ?

Après le printemps arabe, va-t-on vers un « printemps européen » sous une forme pacifique et régionaliste ?

Bien loin du folklore explosif de feu le Front de Libération de la Bretagne, de la longue et parfois mafieuse histoire corse ou de la saignante geste basque en Espagne, loin des délires régionalistes à relents fascisants de la Ligue du Nord en Italie, deux grandes régions européennes vont organiser des référendums pour se séparer de l'Etat auquel elles appartiennent depuis des siècles : la Catalogne et l'Écosse.

La Catalogne, région martyre de la guerre civile espagnole (1936-1939), avait été victime de son engagement républicain pendant toute la période du franquisme (1939-1975).

Avec le retour de la démocratie, elle avait obtenu une large autonomie et promu la langue et la culture catalanes. Aujourd'hui, le gouvernement de Catalogne (re)parle d'indépendance à la faveur de la crise qui frappe durement l'Espagne ; un référendum est envisagé pour 2014.

Quelques questions se posent alors. La Catalogne, l'une des deux régions les plus riches d'Espagne, peut-elle vivre de façon indépendante ? Que deviendrait l'Espagne sans la Catalogne ? Y aurait-il une place pour la Catalogne dans l'Union Européenne ? Comment répartir la dette de l'Espagne entre ses régions devenant indépendantes ?

L'Écosse a été intégrée au Royaume Uni il y a environ trois siècles (1707) après des

siècles de bagarres sordides et saignantes avec le voisin anglais. Elle a toujours conservé des particularismes forts (comme le kilt et le backpipe de ses soldats ou la Bank of Scotland qui bat monnaie) et elle dispose d'une assez large autonomie, renforcée par la création d'un parlement et d'un gouvernement écossais. C'est ce gouvernement qui, aujourd'hui, prévoit pour 2014 un référendum sur l'indépendance, à laquelle sont déjà favorables 34 % des Écossais. Les trois mêmes questions que pour la Catalogne se posent, avec toutefois deux nuances importantes.



À QUAND LE DIVORCE GAY ?

Sur le plan économique, la viabilité d'une sortie du Royaume-Uni serait assurée financièrement par le pétrole, le gaz et le poisson de

la mer du Nord.

Sur le plan politique, alors que l'indépendantisme catalan est celui de riches qui ne veulent plus payer pour leurs voisins pauvres (à la manière des Italiens du Nord ou des Flamands), celui des Écossais penche plutôt à gauche. Le gouvernement écossais s'appuie sur la contestation du modèle anti-social des conservateurs de Cameron et propose un retour au modèle social de l'Etat-providence que connaissaient les îles britanniques avant Thatcher... ce qui pourrait tenter plus d'un Écossais, indépendamment de tout idée d'indépendance.

JMJ



L'Islande, le pays qui réchauffe

Le 20 octobre dernier, les Islandais ont voté à plus de 63% en faveur du projet de nouvelle Constitution, suite à un processus qui démontre qu'une nouvelle forme de démocratie est possible... à condition que les partis au pouvoir le souhaitent.

En 2008, l'Islande avait été touchée de plein fouet par la crise financière et le pays était alors au bord de la faillite. N'ayant plus aucune confiance dans sa classe politique, le peuple islandais s'était largement mobilisé pour se faire entendre dans la rue : une première fois pour refuser les mesures anti-sociales exigées par le Fonds Monétaire International (FMI) en échange de son « aide » financière : le gouvernement avait alors été contraint de démissionner. La gauche arrivée au pouvoir, le peuple s'est mobilisé une seconde fois pour soumettre le remboursement de la dette à un référendum. Le « non » l'avait alors emporté à 93%, faisant de l'Islande l'un des rares pays au monde ayant refusé de payer sa dette. Aujourd'hui, alors que la zone euro s'embourbe dans sa politique d'austérité, l'Islande affiche un taux de croissance de plus de 3% et un taux de chômage de 4,8%.

L'autre revendication forte des Islandais était d'élaborer une nouvelle constitution. Celle-ci a été rédigée sur la base d'un vaste processus démocratique : tout d'abord un échantillon de 1000 personnes, sélectionnées au hasard dans la limite des contraintes d'âge, de sexe et de répartition territoriale, a planché pendant une journée sur le projet lors d'un « forum constituant ». Une « Assemblée Constituante », composée de représentants de la société civile, a ensuite été élue pour rédiger le projet. Enfin, chacun a pu participer au processus via des réunions publiques et sur Internet.

Mais si les Islandais ont voté en grande majorité en faveur de cette nouvelle Constitution, son adoption est loin d'être garantie : elle doit encore être votée par le Parlement une première fois avant les élections législatives d'avril 2013, puis une seconde fois

à l'issue du scrutin. Or de nombreux parlementaires de droite ont récemment exprimé leur opposition au projet. Et s'ils sont pour l'heure minoritaires, ils sont aussi les mieux placés pour remporter les prochaines élections : il pourront alors librement enterrer le projet. Pour mieux comprendre leur opposition, il suffit d'aller voir de plus près le contenu de cette nouvelle Constitution¹ : tout d'abord le peuple islandais demande l'« égalité du droit de vote ». Ce qui signifie : mettre fin au système électoral actuel, qui permet au monde rural d'être sur-représenté (en nombre de députés) par rapport aux habitants de Reykjavik, et par conséquent aux partis de droite de diriger le pays sans discontinuer depuis les années 30 (jusqu'à 2009). Autre souci majeur pour la droite : le projet de Constitution prévoit que « les ressources naturelles doivent appartenir au peuple ». Ce qui n'est pas du goût des propriétaires des bateaux de pêche, traditionnels soutiens du Parti de l'indépendance, qui y voient une menace pour leur liberté commerciale...

Si, malgré ces obstacles, le projet aboutit, l'Islande continuera de fasciner les peuples européens, non seulement pour sa gestion courageuse de la crise financière qui laisse le FMI bouche bée², mais aussi, et surtout, pour être capable d'une vitalité démocratique dont on ose à peine rêver...

Magali

1 - Le projet de Constitution déclare en préambule : « *Nous, peuple d'Islande, souhaitons créer une société juste offrant les mêmes opportunités à tous. Nos origines différentes sont une richesse commune, et ensemble nous sommes responsables de l'héritage des générations : la terre, l'histoire, la nature, la langue et la culture. L'Islande est un Etat libre et souverain, dont la liberté, l'égalité, la démocratie et les droits humains sont les piliers.* »

2 - cf. cet article d'août 2012 : www.bakchich.info/international/2012/08/27/le-fmi-felicite-lislande-pour-son-bras-dhonneur-aux-banquiers-61619



Qu'est-ce qu'un environnement favorable aux affaires ?



Depuis 2006, la compagnie Lone Pine Resources explore les gisements de gaz et de pétrole dans la vallée du Saint-Laurent, au Québec, comme huit autres compagnies. Or, en juin 2011, le gouvernement du Québec fait voter une loi suspendant toute exploration ou extraction d'hydrocarbures dans l'estuaire du fleuve, suite à une étude environnementale publique. La prospection et l'extraction de pétrole ou de gaz menaceraient en effet la biodiversité et les activités liées au tourisme ou à la pêche commerciale. La loi stipule qu'aucune indemnité ne sera versée aux exploitants.

Une entreprise réclame 250 millions de dollars à l'Etat canadien car elle ne peut plus polluer tranquillement

Lone Pine Resources, privée de 12 % de sa surface d'exploration, a donc annoncé début novembre qu'elle porterait plainte contre le Canada, en vertu de l'ALENA, l'accord de libre-échange Canada-USA-Mexique. Elle réclame 250 millions de dollars d'indemnisation. L'ALENA comporte en effet un dispositif de « protection » des investissements, qui permet à une entreprise in-

vestissant dans un Etat de poursuivre cet Etat en justice si des mesures sociales ou environnementales réduisent ses profits escomptés.

Etrangement, alors que ses bureaux sont à Calgary (Canada), Lone Pine Resource s'est officiellement enregistrée aux Etats-Unis, dans le Delaware, qui est un paradis fiscal. Outre la traditionnelle hospitalité de ce genre d'Etat, cette domiciliation offre un autre avantage : considérée comme non-canadienne, l'entreprise peut recourir à l'ALENA pour attaquer l'Etat canadien.

Pendant que nos journalistes s'excitent sur le passionnant duel à l'UMP, l'Union Européenne et le Canada négocient, dans l'indifférence générale, un accord de libre-échange¹, certes moins amusant, mais qui pourrait avoir des conséquences très concrètes. Le projet d'accord contient le même dispositif de « protection » des investissements que l'ALENA. Pour un environnement... propice aux affaires.

Folubert Sansonnet

1 - Voir PIAF n° 41, 46, 52 et 55.



En finir avec la compétitivité : l'anti-rapport Gallois (suite de la une)

nue de les prescrire... Contre ce dogme aux effets dévastateurs, Attac et la Fondation Copernic ont rédigé un anti-rapport Gallois intitulé « *En finir avec la compétitivité* », qui apporte un tout autre éclairage sur les difficultés de l'industrie française.

Le coût du travail est haut... mais pas autant que le coût du capital

Tout d'abord sur le fameux « coût du travail » : il est censé, selon la pensée dominante, être la principale cause des pertes de parts de marchés des entreprises françaises. Or depuis 10 ans les coûts salariaux unitaires (salaire par unité produite) ont évolué comme la moyenne européenne. D'autre part, une analyse rigoureuse des chiffres du commerce extérieur devrait prendre en compte les stratégies des grands groupes multinationaux : les groupes allemands, par exemple, sous-traient une grande part de leur production dans les pays de l'Est, puis rassemblent le produit final en Allemagne : une partie des exportations allemandes correspond donc, en fait, à du simple « réexport ». A contrario, les importations vers la France des « Logan » produites dans les usines Renault de Roumanie sont comptabilisées comme exportations roumaines. L'anti-rapport rappelle que le commerce entre filiales d'un même groupe représente environ un tiers des échanges de la France. Quand on parle de compétitivité de la France, de quoi parle-t-on alors ? De l'espace national ou des groupes français ?

Au-delà de ces négligences statistiques, pourquoi parle-t-on toujours du coût du travail et jamais de celui du capital ? Car la part des revenus distribués aux actionnaires, elle, n'a cessé d'augmenter pour atteindre aujourd'hui 9% de la valeur ajoutée¹. Entre investir dans l'innovation ou distribuer des dividendes, les entreprises ont clairement

choisi. L'allègement des cotisations sociales patronales ne permettra donc qu'une chose : augmenter encore un peu plus ces dividendes, au détriment des ménages et de la cohésion sociale.

Si le pouvoir d'achat baisse... qui achètera nos produits ?

Enfin, le dogme de la compétitivité porte en lui une contradiction majeure : on diminue le pouvoir d'achat des ménages pour baisser le « coût du travail », donc on tarit la demande... si tous les pays adoptent cette méthode, à qui va-t-on pouvoir vendre nos produits ? Comment peut-on augmenter le pouvoir de vendre tout en diminuant le pouvoir d'acheter ?

Produisons localement !

Pour en finir avec cette logique inepte, mais aussi prendre enfin conscience que les ressources naturelles s'épuisent et que nous vivons « au-dessus de nos moyens » et de ce que la planète peut endurer, il faudrait engager la transition vers un modèle de développement socialement et écologiquement responsable : produire localement ce que l'on peut produire localement, rompre avec le consumérisme, coopérer dans la recherche et l'innovation plutôt que concourir pour les plus beaux dividendes.

Magali

1 - La part des revenus nets distribués par les sociétés non financières en 2011 a atteint 9% de leur valeur ajoutée, soit le point le plus haut depuis la seconde guerre mondiale.

A lire :

www.france.attac.org/sites/default/files/en_finir_avec_la_competitivite.pdf



Une barque déjà bien chargée

La solution préconisée par le rapport Gallois pour créer un « choc de compétitivité », une baisse massive des « charges » des entreprises n'a rien de révolutionnaire. Ce n'est que la continuation d'une politique menée depuis 20 ans par l'ensemble des gouvernements français, qu'ils soient de gauche ou de droite.

cédents et, pour faire bonne mesure, en rajoute une louche. Sarkozy, enfin, au nom de la valeur travail, ajoute sa pierre à l'édifice en exonérant de charges les heures supplémentaires.

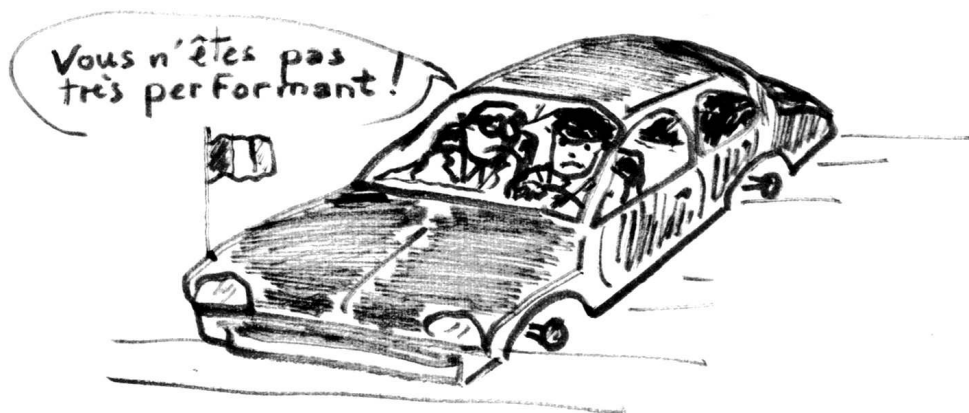
Un énième « choc de compétitivité »...

En 1993, le gouvernement Balladur est le premier à utiliser l'allègement des cotisations payées par les employeurs comme moyen de restaurer la compétitivité de l'industrie française et de lutter contre le chômage. En 1995, le gouvernement Juppé prolonge ces mesures. Sous Jospin, une nouvelle baisse des cotisations patronales est décidée en contrepartie de la mise en place des 35 heures. En 2003, le ministre Fillon fusionne l'ensemble des allègements mis en place par les gouvernements pré-

... ou cadeau inutile aux entreprises

Le coût de ces différents cadeaux fiscaux a crû de façon régulière au cours de ces 20 années : 5 milliards d'euros en 1996, 10 milliards en 2002, 22 milliards en 2007 et plus de 30 milliards aujourd'hui. Ces mesures n'ont eu visiblement aucun effet sur le chômage et n'ont pas empêché que la dés-industrialisation de l'économie française s'accélère au cours de la dernière décennie. En revanche, elles ont alimenté le déficit public, en contribuant largement au fameux « trou de la sécu » !

AlexD





Trop ou trop peu

La commission Jospin, mise en place par le président pour réfléchir et faire des propositions pour rénover nos institutions, a remis son rapport le 9 novembre dans une indifférence assez grande des grands médias (trop occupés, sans doute par le ridicule combat de coqs de l'UMP).

Jospin et ses collègues n'ont pas rendu un rapport révolutionnaire, mais ils ont fait quelques recommandations qui ne manquent pas d'intérêt :

- Le non-cumul des mandats, à savoir l'impossibilité de cumuler un mandat parlementaire (député ou sénateur) avec un mandat exécutif local (maire, adjoint, président ou vice président de conseil régional ou général).

- 10 % des députés (58 sièges) élus à la proportionnelle.

- La mise en place d'un parrainage citoyen pour remplacer la règle des 500 signatures nécessaires pour être candidat à la présidentielle.

- La fin de l'intégration automatique des présidents sortants au sein du conseil constitutionnel.

- La remise à plat du statut pénal du chef de l'Etat qui pourrait désormais être jugé pendant son mandat (pour toute affaire n'étant pas lié à l'exercice de la fonction).

Il semble que les propositions de ce texte pourtant bien timide sont déjà trop audacieuses pour une grande partie de nos députés et de nos sénateurs, qui ont l'impression qu'on leur demande de se faire hara-kiri en s'attaquant au cumul des mandats. De la même façon, il n'est pas certain que la poignée de partis qui atteignent sans encombre les

500 signatures voit d'un bon œil l'arrivée de concurrents imprévus issus de parrainages citoyens.

A l'opposé, on pourra regretter l'insuffisance des propositions. Par exemple, pourquoi limiter la proportionnelle (seul mode de scrutin équitable) à 10% des députés ? Pourquoi ne parler que du cumul de mandats simultanés ? Il serait possible également de limiter le nombre de fois qu'un élu pourrait cumuler successivement le même mandat. Ne pourrait-on pas par exemple obliger nos députés, sénateurs ou conseillers généraux et régionaux à n'effectuer que deux mandats consécutifs ? De telles réformes changeraient en profondeur notre vie politique, réduisant la durée des carrières politiques... Peut-être même que les élus se préoccuperaient alors moins de leur propre avenir et plus de celui du pays.

On pourra regretter également qu'il n'y ait aucune remise en cause de l'élection du président de la république... Pourquoi conserver une élection qui favorise les conflits d'égos et le spectacle plutôt que le débat ?

La commission Jospin risque fort de voir ses propositions vidées, dénaturées et, finalement, ne satisfaire personne.

Jmj





Ecce homo

A l'occasion de l'annonce précoce¹ du projet de loi sur le mariage homosexuel et l'homo-parentalité, deux manifestations contre le mariage gay ont été rapportées dans les médias.

Celle, parisienne, du dimanche 18 novembre rassemblait des ultras de l'anti-mariage homosexuel adeptes des discours traditionalistes sur la famille, des amalgames nau-séabonds entre homosexualité et pédophilie, des statistiques fantaisistes et des affirmations psychologiques péremptoires autant que dénuées de fondement. A cette occasion, le ban et l'arrière-ban de la France rétrograde et maréchaliste a relevé la tête. La presse a largement parlé de ces groupuscules qui ont montré leur vrai visage en molestant (que fait la police ?) des contre-manifestants, pourtant pacifiques. Des militantes du mouvement « femem² », venues faire un happening sacrilège, ont déchainé la violence des militants d'extrême-droite. Plusieurs ont été rouées de coups, ainsi que des journalistes de France 3 et la journaliste militante Caroline Fourest. De bons pères de familles ont prêté main forte aux habituels jeunes crânes-rasés en bombers, en décochant des coups de pieds à des femmes à terre, sous les encouragements haineux de leurs épouses bien-pensantes, qui dévi-

daient des chapelets d'injures homophobes sur les victimes.

La veille, le samedi 17 novembre, des manifestations bien plus pacifiques étaient organisées par des groupes acceptant le débat, avec des cadres de l'Eglise catholique... Ces manifestations ont eu beaucoup moins d'écho que celle du dimanche. Celle-ci avait en effet bénéficié de la publicité des femens et de leurs agresseurs, tandis que les contre-manifestants LGBT du samedi, pourtant pacifiques, ont été arrêté préventivement le matin par la police.

On aurait pu espérer que l'Eglise catholique se démarquât clairement des groupes d'ultras et de leur violence bien peu chrétienne.

Le PIAF

1 - Voir encadré page 11

2 - Voir encadré ci-dessous

A lire: « *Extrême-droite pourquoi les catholiques ne peuvent pas se taire ?* », de Etienne Pinte, Jacques Turck et Jacques Duplessy (Editions de l'Atelier, 2012).

LES SEINS ET LES ANGES (air connu)

Les médias, une fois de plus, nous prouvent que rien ne vaut le spectacle (panem et circences). Sur un sujet important qui fait débat, l'argumentation ne pèse guère face aux images : des seins nus et des tags violemment anti-religieux sur le corps, quelle aubaine pour le journal de 20h ! Surtout lorsqu'en prime il y a de la castagne !

Et nous voilà piégés, une fois encore. Comment se faire entendre si on ne crée pas le scandale, si on ne fait pas de bruit, etc. Et aussi, bien sûr, comment se faire une meilleure pub, puisque dans les jours qui ont suivi, FR 2 consacrait un long reportage sur cette poignée de « Femem » s'entraînant aux sports de combat. Habillées, cette fois.

Patrick



Le Vals a mis le temps

Au premier temps d'Manuel Vals-e, c'que j'entends m'étonne déjà, au premier temps d'Manuel Vals-e, je m'inquiète car je m'aperçois que l'ministre prend des mesures des mesures qui n'vont pas de soi que l'ministre prend des mesures et j'murmure, j'murmure tout bas

le Vals prend le temps d'offrir aux immigrants, d'offrir aux sans-papiers d'se faire réexpédier au-delà des frontières aujourd'hui comme hier

Vals prend aussi le temps pour les manifestants, d'améliorer encore la raison du plus fort contre ces braves gens en bien les encadrant

Vals prend encor' le temps d'approuver largement, qu'on resserre la bride et qu'on livre à Madrid la p'tite Martin, la basque en raison de ses frasques

Vals prend même le temps de garder quelque temps d'enfermer des enfants en centr' de rétention ce n'est pas la prison mais guère plus réjouissant

Vals prend soudain le temps de courir à plein temps dans le quatre-vingt-treize dans le port de Marseille et d'aller jusqu'en Corse pour voir si ça se corse

et Vals a mis le temps de comprendre' brusquement qu'il n'aura pas le temps de patienter cinq ans dans ce gouvernement qu'avance si lentement

Au 2ème temps d'Manuel Vals-e, je l'entends donner de la voix, au 2ème temps d'Manuel Vals-e, on l'entend crier son effroi : qu'l'UMP, c'est de l'imposture, l'UMP nous-a-mis aux abois, mais l'UMP lui cass' la figure, Manuel Vals regrette déjà !

et Hollande qui prend des mesures, Holland' qui mesure notre émoi lui donne une leçon de mesure,

car l'UMP fredonne déjà :
Vals-e démission !
Vals-e démission !
y'aura plus d'émissions pour le Vals à deux temps dans ce gouvernement et son rythme hésitant

on entend s'indigner tous ceux qui ont valsé qui se sont fait larguer aux dernières élections qui n'ont pas digéré et qui dansent en rond

il y a le Copé
il y a la Morano
y'a encor' le Copé
il-y-a la Kosciusko
y'a toujours le Copé
et y'a même le Sarko

et tout ce monde valse
Sa-r'kovalse
ça r'Copé-valse
et ça valse
et ça valse
pour mille temps !

Patrick

©opyleft

La diffusion de ce journal est régie par une licence Creative Commons.

Vous êtes libres de reproduire, distribuer et communiquer cette création dans les conditions suivantes :

Citer les auteurs # Ne pas utiliser à des fins commerciales # Utiliser cette même licence (chacune de ces conditions peut être levée avec notre autorisation).

<http://www.creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/2.0/>

Maquette réalisée sous logiciel libre Scribus
Dessins bidouillés sous logiciel libre Gimp

ISSN : 1957-0031

Association loi 1901 « Le Piaf »

3 rue d'Orchamp

75018 Paris - France

contact@le-piaf.org

www.le-piaf.org

Directeur de la publication

du numéro 61 : Boris France

Comité de rédaction : Alex D., Benj,

Bo.F., Cathy Ré, Cecile V., Cluc,

Gaël Mahé, JMJ, Katerina Bauhaus,

Laurence, M. Solal, Magali, Oliver

Carmine, Patrick, PB, Pierre Fouilhoux,

Robert Moineau.



Certains l'aiment show



En Espagne d'abord, puis dans toute l'Europe, les manifestations se multiplient contre les politiques gouvernementales, en particulier contre l'austérité. Des manifestations de plus en plus lucides, dans leurs slogans et leurs revendications¹.

Face à cette contestation organisée, la presse et surtout la télévision continuent d'ignorer la responsabilité des banques et de la finance dans leurs chroniques. Elles continuent de soutenir les politiques d'austérité des gouvernants, présentées

comme un mal nécessaire, et de faire apparaître ceux qui s'y opposent comme des idéalistes un peu simples et dénués du sens des réalités.

Les images sont plus intéressantes encore. Plutôt que les centaines de milliers de manifestants et les milliers de pancartes et de banderoles, les télévisions ne montrent, en boucle, que les quelques « débordements » qui ont eu lieu ici ou là. Images saisissantes de nuées de journalistes filmant les arrestations et les tabassages.

Homo paraventalité

On peut légitimement s'interroger sur le choix de lancer en pleine déconfiture des promesses de campagne du candidat Hollande, le débat sur le mariage homosexuel et l'homoparentalité.

Pourquoi maintenant ? Pourquoi annoncer la loi avant même que le projet soit bouclé ?

Ne pourrait-on y voir une manœuvre classique d'enfumage gouvernemental afin que le café du commerce et la presse s'emparent d'un sujet croustillant qui occultera les débats cruciaux. C'est une technique vieille comme la démocratie. Honte à ceux qui s'en servent.

Aucune idée des indignés n'est précisée ou détaillée, mais « the show must go on » et les affrontements, mêmes minimes, sont filmés sous toutes les couvertures.

Quelle beau journalisme nous avons.

JMJ

1 - Voir l'article sur l'Espagne dans Le PIAF n°60



Notre-Dame des Landes : 1 / Jean-Marc : 2-Ayrault

[Agenda]

Salon des éditeurs indépendants de Seine-Saint-Denis

Au programme, quarante éditeurs indépendants, des revues, rencontre avec des auteurs et dessinateurs, concerts, vin chaud. Le 8 décembre à midi, Centre Jean Lurçat, 5, place du marché, Montreuil.
www.montreuilurlivres.fr

Le journalisme dans les quartiers populaires

Jeudi d'Acrimed. Pour débattre, non pas principalement du journalisme sur les quartiers populaires, mais des modalités et des

difficultés du journalisme dans les quartiers populaires.

Jeudi 13 décembre 2012 à 19h, Bourse du Travail de Paris, 3 rue du château d'eau Paris.
www.acrimed.org

Manifestation « mariage pour tous »

Pour l'égalité maintenant, contre les discriminations tout le temps ! Dimanche 16 décembre 2012 à 14h, Place de la Bastille, Paris.

Réelle Démocratie Maintenant !

Ils nous ont appelés les Indignés Accueil, présentation du mouvement, actualité internationale des Assemblées,...
Dimanche 16 décembre 2012 à

15h, Le 104 - Cent Quatre, 104 rue d'Aubervilliers, Paris.
paris.reelledemocratie.net

La démocratie, mythe ou réalité ?

La démocratie est une construction historique, la résultante de luttes. Et les conquêtes populaires, pour s'émanciper de l'oppression des élites, ne sont jamais définitivement acquises.

Jeudi 20 décembre à 19h30 Culture et Liberté, 5 rue saint Vincent de Paul, Paris.

01 47 70 37 50 ou alexcultureliberte@gmail.com

demosphere.eu rezo.net/agenda
letohubohu.free.fr

[Bulletin d'Abonnement]

Le Piaf est un journal participatif à contenu gratuit, sous format électronique et surtout papier pour que le plus grand nombre de personnes puissent y avoir accès, pour le lire et le partager.



Vous pouvez l'imprimer à partir du site www.le-piaf.org

Si vous souhaitez devenir diffuseur du Piaf, nous vous proposons aussi de vous en envoyer un grand nombre à prix coûtant.

Nous cherchons aussi des lieux de dépôt pour indiquer à nos lecteurs où trouver des Piaf.

JE SOUHAITE :

1 ABONNEMENT ANNUEL INDIVIDUEL = 12 €

RECEVOIR PLUSIEURS EXEMPLAIRES D'1 NUMÉRO

30 EX = 4,60 € 100 EX = 9 €

PROPOSER UN LIEU DE DÉPÔT

ADHÉRER À L'ASSOCIATION LE PIAF = 15 € (OU + SI AFFINITÉS)

FAIRE UN DON

NOM

PRÉNOM

ADRESSE

EMAIL



Les chèques sont à adresser à l'ordre de:
Le Piaf

Le Piaf - 3 rue d'Orchamp
75018 Paris - France